

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Willemsen Jochem ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Ce cours introduira l'étudiant aux interventions en psychologie clinique. Trois thématiques majeures seront abordées :</p> <p>(a) Le cadre de travail et la position du psychologue clinicien dans l'entretien clinique d'une part et dans le travail en équipe pluridisciplinaire d'autre part. Les questions éthiques spécifiques à l'intervention clinique seront discutées à partir de vignettes cliniques exposant des conflits de valeurs. La nature particulière de la fonction de psychothérapeute sera élaborée, notamment avec les questions de transfert et contre-transfert, de gestion émotionnelle personnelle de l'intervenant. La nécessité et les différentes formes de supervision/intervention seront présentées.</p> <p>(b) L'analyse et la conceptualisation du cas clinique en intervention psychologique. Cette partie sera consacrée à l'analyse de la demande ou de la problématique présentée par le sujet (individu, couple, famille, groupe). Différentes méthodes de recueil de données et de conceptualisation de cas seront présentées. Les notions de symptômes et de crise seront discutées.</p> <p>(c) La sélection de l'intervention en psychologie clinique. Cette partie abordera les buts possibles de l'intervention, les critères déterminant le choix d'une intervention parmi les nombreuses interventions existantes, et les différents critères de validité et d'efficacité des interventions psychologiques.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>' Comprendre et expliciter les cadres d'intervention et les particularités de la fonction du psychologue clinicien (A2).</li> <li>' Comprendre et expliciter les démarches de conceptualisation de cas en psychologie clinique (B2).</li> <li>' Pouvoir considérer de manière critique les différentes interventions en psychologie clinique et choisir la ou les interventions les plus appropriées en fonction de la situation (B2).</li> </ul> <p>Cet enseignement vise également à amener les étudiants à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 ' Comprendre et analyser de manière critique le cadre de travail, la fonction, et les enjeux du rôle de psychologue clinicien (A2).</li> <li>' Maîtriser les étapes, les méthodologies et les outils de la conceptualisation de cas en psychologie clinique (B1).</li> <li>' Maîtriser les connaissances à propos des interventions pertinentes dans une situation clinique donnée (B2).</li> <li>' Agir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3).</li> </ol>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant.es sont évalué.es de deux manières:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un examen écrit en session (90% de la note finale)</li> <li>- évaluation continue (10% de la note finale)</li> </ul> <p>L'examen écrit porte sur l'ensemble de la matière vue dans le cadre du cours. Il s'agit, d'une part, de la matière exposée au cours magistral (contenu des exposés, diapositives et vidéos) et, d'autre part, de la matière exposée par écrit et identifiée comme telle par le titulaire du cours. L'examen écrit comporte des questions ouvertes concernant les connaissances de base de la matière de cours et concernant les connaissances approfondies des liens entre les différents éléments du cours.</p> <p>L'évaluation continue se base sur la participation à des exercices sur Moodle. Pendant le quadrimestre, le titulaire du cours mettra à disposition des étudiant.es des exercices en rapport avec le contenu des cours magistraux. La note pour l'évaluation continue est déterminé par la participation aux exercices. Cette évaluation continue ne peut qu'être organisée qu'une seule fois par année académique (au premier quadrimestre). Une fois obtenue, la note pour l'évaluation continue est alors réputée rattachée à chacune des sessions d'examens de l'année académique. Les modalités d'évaluation sont identiques en première session et en seconde session.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cours magistraux et exercices écrits (Moodle).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours initiera l'étudiant aux particularités de la position du psychologue clinicien et ses modalités d'intervention. Le cours est organisé autour de quatre thématiques:</p> <p>(1) <b>La position et la fonction du psychologue clinicien.</b> Un modèle du psychologue clinicien en tant que 'praticien réflexif' est proposé. La position du psychologue clinicien est conçue comme fondamentalement relationnel (sujet-Autre) et médiée par la langue.</p> <p>(2) <b>L'objet d'intérêt du psychologue clinicien.</b> La souffrance psychique est conceptualisée comme la perte de sens. Les dimensions réelle, imaginaire et symbolique de l'expérience sont différenciées à partir d'un dispositif psychanalytique. La fonction et structure du symptôme psychique sont clarifiées.</p> <p>(3) <b>La conceptualisation du cas clinique.</b> La façon de penser dans la clinique est développée à partir de la notion de 'thinking in cases'. Les caractéristiques de la pensée clinique sont discutées en référence à d'autres styles de penser. Les étapes de la conceptualisation du cas clinique sont décrites et illustrées avec des vignettes. Finalement, des repères pour garantir la qualité de la conceptualisation du cas sont introduits à partir des principes de la méthodologie qualitative en recherche.</p> <p>(4) <b>Déontologie et éthique.</b> Les principes principaux de la déontologie du psychologue clinicien sont analysés et illustrés avec des vignettes. La déontologie est différenciée de l'éthique du clinicien. Une éthique du psychologue clinicien est présentée autour des notions d'écoute, d'abstinence et du principe de 'gardez-vous de comprendre'.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les diapositives présentées en cours ainsi que les exercices et les lectures obligatoires (et facultatives) seront mises en ligne sur Moodle au fur et à mesure de la progression du cours.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Les cours ci-après fournissent des bases importantes pour la compréhension et l'intégration de ce cours : LPSP1201 Psychologie clinique et LPSP1202 Psychopathologie générale, ou son équivalent.</p> <p>Ce cours est donné en français, mais dans un format "English-friendly". Ceci veut dire que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes/documents essentiels (ou des textes équivalents) du cours sont disponibles dans une version en anglais</li> <li>• L'examen est un examen écrit. Par contre, les étudiants seront autorisés à utiliser un dictionnaire lors de l'examen écrit. Les étudiants auront aussi la possibilité de passer l'examen écrit en anglais.</li> <li>• Le cours nécessite un travail écrit en français. Cependant, les étudiants peuvent soumettre ce travail en anglais.</li> </ul>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EPSY</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5		